

Image not found or type unknown



## Travailler pendant les vacances ?

Par **loubine69**, le **15/07/2016** à **16:16**

Bonjour, je suis enseignant en congés payés pour l'été, et je serai en disponibilité à compter du 1er septembre car j'entame une reconversion professionnelle. J'ai trouvé un emploi mais ils veulent que je commence au mois d'août. Ai-je le droit de travailler en août ? je pense que non car officiellement je suis en congés payés. Mais étant donné la particularité de ma situation, existe-t-il des dérogations ou un moyen d'obtenir une autorisation ? merci pour vos réponses